



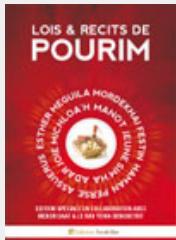
## Traité Avoda Zara

### Michna 2 - Chapitre 1

רבי ישמעאל אומר, שלושה לפניhand שלושה לאחרhand אסורה. וחכמים אומרים, לפני אידיהן, אסורה; ולאחר אידיהן, מותר.

Rabbi Yichmaël dit : aussi bien trois jours avant les fêtes que trois jours après, cela est interdit. Mais les Sages disent : c'est seulement interdit avant leurs fêtes, [mais] après leurs fêtes cela est permis.

### Lois & Récits de POURIM



Comprendre le sens et appliquer les lois de la joyeuse fête de Pourim. L'histoire détaillée de la Mégoula d'Esther, réflexions sur la vraie joie"..."

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - [www.torah-box.com/editions](http://www.torah-box.com/editions)